

# LES JARDINS

A proximité de Crozant,  
deux jardins aussi différents qu'exceptionnels sont à découvrir :

## L'Arboretum de la Sédelle



est une ancienne vallée agricole aménagée jusqu'à la rivière Sédelle. Sur une dizaine d'hectares, le jardin renferme des végétaux et des aménagements remarquables. Son point fort étant sa collection d'érables (plus d'une centaine).

Les floraisons printanières des Camélias, Magnolias, Cerisiers, Rhododendrons suivies par les Rosiers, Stewartias et Hydrangeas embellissent le parc jusqu'à l'automne où les couleurs flamboyantes des érables, liquidambers, cornouillers et autres enflamment la vallée.

La succession de jardins et les différents milieux naturels présents (prairie, hêtraie à houx, mare, lande de bruyères et chaos granitique) font de l'Arboretum de la Sédelle un exemple unique contemporain de paysage jardiné.

L'arboretum est fermé les mardis et mercredis.

Site internet : [www.arboisedelle.free.fr](http://www.arboisedelle.free.fr)



## Les Jardins Clos du Préfons

Dans un cadre intimiste, renferment une richesse de plantes installées autour d'une ancienne taillanderie du XIXème siècle. Les différents petits jardins clos intimistes, dans l'esprit du « jardin en mouvement », sont reliés par une prairie humide où poussent en semi-liberté des essences de la flore locale et des espèces horticoles plus rares.



Sur un fond d'exubérance végétale, quelques scènes et aménagements plus soignés (calades, bassins, fontaines, passerelles, topiaires...) accentuent l'identité de chaque espace.

Site internet : [www.jardinsclosduprefons.weebly.com](http://www.jardinsclosduprefons.weebly.com)

*Il est nécessaire de consacrer une demi-journée à chaque jardin. Des visites guidées sont proposées. Pour les bons marcheurs il est possible d'accéder aux jardins à pied depuis Crozant, en passant par « Le sentier des peintres », cela constitue une très belle promenade (se renseigner de l'itinéraire au préalable), sinon ils sont à 10 mn en voiture.*



*La campagne creusoise a servi de cadre à la création de nombreux autres jardins, vous les trouverez sur le site : [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com).*

# Le BARRAGE d'EGUZON

De nombreux atouts de notre patrimoine, évoqués plus hauts, font référence à des paysages restés inviolés, une nature préservée. Mais la Vallée de la Creuse, au cours du XXème siècle a connu un bouleversement majeur, qui a profondément influé sur son développement : la construction du barrage d'Eguzon, qui a créée ce grand lac artificiel de 315 hectares, noyant ainsi la vallée sur 12 km, de Fresselines à Fressignes !



Le barrage d'Eguzon fut le premier barrage hydraulique construit en France. Après plusieurs années d'un chantier gigantesque, il fut inauguré le 05 juin 1926.

Lorsque l'idée du projet germe dans l'esprit du maire d'Eguzon de l'époque, M. Raymond Dauthy, nous sommes en 1903 et les premières expérimentations de production d'électricité à partir d'une chute d'eau ne datent que d'une quinzaine d'années. C'est l'entrepreneur Léon Chagnaud qui sera chargé de la réalisation du projet. En novembre 1908, il dépose une première demande d'autorisation de construire un barrage sur la Creuse au lieu-dit « Fressignes », mais au début, les travaux piétinent.

La guerre 14-18 va relancer le projet ; en effet, les besoins en électricité, notamment pour les usines d'armements, deviennent importants. En ces temps de guerre se sont des prisonniers Allemands et plus tard, à partir d'octobre 1917, des détenus Russes, Arméniens, Grecs, Turcs, Belges, Luxembourgeois, Serbes qui sont « embauchés », auxquels se joindront, contre leur gré, des « révolutionnaires » espagnols. Mauvaises conditions de travail, ouvriers non qualifiés pour le travail qu'on leur demande : le chantier n'avance pas.

Le projet connaît des modifications incessantes (certains diront « mégalomaniaques ») apportées par l'entrepreneur Chagnaud. Alertés, les services des Ponts et Chaussées de l'Indre, à partir de janvier 1918 vont augmenter leur vigilance. En effet, le barrage ne cesse de grandir, on est à 44,70 m de hauteur (cote 185 au-dessus du niveau de la mer) et submergera le pont de Chambon.

Dès le mois de juillet 1918 on enregistre les protestations des maires des communes concernées et du député-maire de Crozant, Treignier. Ce dernier était farouchement hostile aux remous provoqués par le plan d'eau très important à venir et qui devait, selon lui, modifier d'une manière désastreuse le confluent de la Sédelle et de la Creuse sous le site du château de Crozant, considéré déjà à l'époque comme un haut-lieu du tourisme.



A partir de cette date, on va voir se heurter deux conceptions de l'aménagement. L'une conservatrice refusant tout projet visant à modifier l'aspect de la vallée de la Creuse, cherchant même à faire classer les endroits de cette vallée compris entre Bonnu et Fressignes afin d'empêcher toute réalisation. Et une autre, de progrès, prônée par des hommes comme Dauthy et Chagnaud qui eux, même s'ils étaient opposés sur les finalités à donner au barrage, se faisaient tout à fait à l'idée d'un lac qui deviendrait à son tour un pôle d'attraction touristique. Le député Treignier, après de nouvelles plaintes en avril 1919, évoluera malgré tout et acceptera le risque d'un pari sur le lac.

Jusqu'à la fin de 1920, le projet connaîtra moult péripéties. A partir de 1921 le projet prend réellement forme et les promeneurs de la vallée peuvent observer un gigantesque chantier. Dès juillet 1921, le chantier s'étalait de la carrière de sable de Montcocu dans la commune de Baraize jusqu'au pont de Chambon entre Eguzon et Saint Plantaire, ce qui représentait une distance d'environ 7 km. Créée en juin 1921, l'U.H.E. (Union Hydro-Électrique), déposa le projet définitif en juin 1922. Accepté en août par les Ponts et Chaussées et le Ministre des Travaux Publics, il fut reconnu d'utilité publique en septembre de la même année. Le développement de la crête sera de 255 m. A son point le plus haut, le barrage sera à la cote 203,70 m au dessus du niveau de la mer. Cet ultime projet fera 55 m d'épaisseur à sa base. Il sera construit en béton cyclopéen issu d'un mélange de ciment de laitier de Donjeux, fabriqué dans la région de Bourges, et de gros blocs d'amphibolite, pris sur place (les vestiges de l'une des carrières sont visibles du bateau promenade, rive gauche, juste avant le barrage). Il sera constitué de plusieurs tranches séparées les unes des autres par des joints de contraction. Cette technique, inventée et mise au point aux Etats-Unis, sera utilisée pour la première fois en France, à Eguzon.

Le barrage vit le jour sur ses assises au milieu de 1923, ainsi que l'usine. Les travaux se poursuivirent sans encombre jusqu'en 1926 employant jusqu'à 1000 ouvriers travaillant 24 h sur 24, en 3 équipes journalières. En juillet 1924 la charpente métallique était posée sur l'usine. En décembre le barrage avait 30 m de hauteur ; en mars 1925, il mesurait 40 m. En juillet 1925, les conduites forcées étaient posées et en octobre on installait les alternateurs dans l'usine. En février 1926, la salle

des machines était prête et le barrage atteignait sa cote maximale de 203,710 m au-dessus du niveau de la mer.



A partir de l'hiver 1925-26 les ingénieurs profitèrent des crues pour retenir une certaine partie de l'eau afin de « tester » le barrage. Le 25 avril 1926, à la suite d'une crue plus forte que les autres, l'eau atteignit sa cote maximale et il fallut même faire fonctionner le déversoir.

En mai 1926 eut lieu la mise en marche provisoire de l'usine et le 17 juin, par l'intermédiaire de l'usine de Gennevilliers, la capitale parisienne était alimentée en électricité éguzonnaise ! C'était la première fois qu'une ville recevait son électricité d'aussi loin. En avril 1935, il alimentait pour la première fois les caténaires de la ligne de chemin de fer Paris-Toulouse entre Châteauroux et Limoges.